



I N T E R I M



# PRÉVENTION DES RISQUES EN INTERIM

Sensibilisation

VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL, N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER



**Nos sensibilisations personnalisées ont pour but de vous accompagner dans la Prévention des Risques Professionnels et l'amélioration des conditions de travail. Elles contribuent à la suppression, la réduction et/ou maîtrise des accidents du travail et des maladies professionnelles.**



## OBJECTIFS

- Connaître et identifier les risques professionnels dans son métier.
- S'informer et se sensibiliser sur les effets encourus sur la santé.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Tous les intérimaires.

## ANIMATION

L'animation est assurée par des formateurs en prévention des risques professionnels.

## MODALITÉS

Participants

- Groupe de 4 à 15 salariés

Durée de la sensibilisation

- 1h30

Lieu

- Intra entreprise

## PROGRAMME

- Les atteintes à la santé par rapport aux risques.
- Les mesures de prévention et de protection.

**En fonction des risques professionnels auxquels sont exposés les intérimaires, l'agence d'emploi définit avec le médecin du travail les modules de risques adaptés aux besoins des intérimaires.**

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Supports audiovisuels
- Exercices pratiques
- Exposés théoriques illustrés
- Échanges interactifs et participatifs
- Apports de connaissances, échanges, debriefing, feedback...

**Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la sensibilisation.**



HumanCaire  
Voies Investissement Prévention

© Gims - Janvier 2023

Siège social : 18 rue de la République 13001 Marseille

Tel : 04 91 14 32 14 - info@gims13.com

www.gims13.com